



Lettre Ouverte

Madame la Préfète de l'Essonne, Monsieur le Président du conseil d'administration,

Par la présente, nos organisations syndicales souhaitent vous alerter solennellement sur la situation extrêmement tendue qui règne actuellement au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne.

Nous constatons avec inquiétude que les accords de méthode, pourtant signés dans l'objectif d'organiser un cadre d'échanges constructifs, ne sont absolument pas respectés par la direction du SDIS 91. Les réunions se succèdent sans que nos propositions soient écoutées ni même considérées. Pire encore, nous observons que certaines personnes qui ne siègent pas dans les instances légitimes de représentation du personnel participent pourtant à la conception de documents structurants, sans aucun mandat ni transparence, alors même qu'elles n'étaient aucunement prévues dans le dispositif initial de rédaction et qu'elles n'ont reçu aucune légitimité issue du dialogue social institué. Cette absence de prise en compte de nos contributions traduit un profond mépris envers la représentation du personnel.

Les instances de dialogue social, qui devraient être des lieux d'écoute et de co-construction, sont devenues stériles. Les échanges sont creux, les réponses superficielles et les sujets essentiels sont constamment renvoyés à des discussions ultérieures qui n'aboutissent jamais. Nous avons le sentiment manifeste de perdre notre temps dans des simulacres de consultations, où les décisions paraissent déjà actées avant même d'être discutées.

Au sein de l'instance F3SCT, les recommandations que nous formulons en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ne sont pas mises en œuvre. Comment accepter que, dans un métier où les risques sont permanents, la prévention et la sécurité des agents soient traitées avec autant de légèreté ? Cette attitude est irresponsable et dangereuse.

Nous dénonçons également l'absence totale de concertation autour du futur règlement intérieur (RI). Les organisations syndicales sont volontairement tenues à l'écart, alors même que ce texte aura un impact majeur sur la vie professionnelle des personnels du SDIS 91. Cette opacité est inacceptable.

Dans les groupes de travail, nous sommes trop souvent cantonnés à un rôle de simples « relecteurs ». On nous consulte tardivement, lorsque les documents ont déjà atteint leur 18^e version, sans que nous ayons pu participer à leur élaboration. Ces documents font parfois plusieurs dizaines de pages et nous sont transmis avec des délais de relecture dérisoires, rendant toute analyse approfondie impossible. Cette méthode nie complètement la nécessité d'une construction partagée.

Face à cette situation dégradée, la totalité des organisations syndicales, représentatives ou non, se sont rencontrées pour échanger sur ces dysfonctionnements graves. Si nos orientations peuvent parfois être différentes, nous sommes unanimes sur un point essentiel : le dialogue social ne fonctionne pas en Essonne. Nous sommes écoutés mais jamais entendus.

Madame la Préfète, Monsieur le Président du conseil d'administration, nous refusons de cautionner davantage cette dérive autoritaire et unilatérale. Nous vous demandons solennellement d'intervenir pour rappeler à la direction du SDIS 91 ses obligations en matière de dialogue social, de respect des représentants du personnel et de transparence dans la conduite des dossiers.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Madame la Préfète, Monsieur le Président du conseil d'administration, en l'expression de notre considération distinguée.

Signataires



Le Bureau du SNSPP-PATS

KENJI PERE
Kenji



Le Bureau du SPA-SDIS

Emmanuel LOBY

Eoby



Le bureau de la CGT

Cédric CAOUREN

Caouren



Le Bureau du Syndicat des SPV

Frédéric BRETON

Breton